

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

Procès-verbal de la 5^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, tenue le 7 mai 2024 à 19h30, à la salle du conseil municipal. Sous la présidence du maire Monsieur Yvon Gagné, sont présents les conseillères et les conseillers suivants : mesdames Nathalie Gaudette, Angèle Auger, Cindy Demers, Véronique Hince et, messieurs Ghislain Désaulniers et François Deschênes.

Sont également présentes, mesdames Rachel Barbe, greffière-trésorière et Élise Gagnon, greffière -trésorière-adjointe.

PÉRIODE DE SILENCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION ET FINANCES

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 2 avril 2024.
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 avril 2024.
- Adoption des comptes.
- Politique de protection des renseignements personnels.
- MRC – Autorisation d'enchérir pour acquisition possible relative à la vente pour taxes municipales ou scolaires.
- MRC – Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 4 – Demande de prolongation.
- Avis de rappel aux non-payeurs de taxes.
- Municipalité de Laforce - Demande d'appui concernant les négociations avec le conseil de bande Winneway (Longue Pointe First Nation).
- Fabrique d'Authier – Système d'alarme.
- Dépôt d'une demande de vitalisation à la MRC.
- Annulation de certaines cartes Visa Desjardins.
- Changement de signataire pour AccèsD Affaires Desjardins.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Sûreté du Québec - Poste de la MRC d'Abitibi-Ouest. Moyens de sensibilisation.
- Sécurité civile - Changement à apporter dans le Plan de sécurité civile.

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- MTQ – Données d'inspection pour le pont P-00170.
- Proulx & Genesse Inc. – Facture pour travaux dans les chemins Royal et des Sables.
- Dépôt d'une correspondance MTQ – Programme d'aide aux passages à niveau municipaux.

HYGIÈNE DU MILIEU

- Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon – Adoption des états financiers 2023.

LOISIRS ET TOURISME

URBANISME

- MAMH – Schéma d'aménagement et développement révisé – Échéance accordée.
- CPTAQ – Décision rendue - MTQ concernant les travaux d'amélioration de la route.

PAROLE AU MAIRE

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No-068-07-05-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Ghislain Desaulniers, appuyé par Angèle Auger et résolu d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

ADMINISTRATION ET FINANCES

No-069-07-05-24

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 2 avril 2024.

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 2 avril 2024 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Cindy Demers et résolu que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière avec les corrections suivantes : à « Suivi des dernières réunions des comités locaux », au point MRC, la rencontre à eu lieu à **La Sarre** et non à **Rouyn-Noranda**, et le nouveau projet du schéma **de couverture de risques incendie** et non **d'aménagement**.

Adopté

No-070-07-05-24

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 avril 2024.

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 avril 2024 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Angèle Auger, appuyée par François Deschênes et résolu que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire avec l'ajout suivant à la résolution 066-08-04-24 : **aux conditions salariales discutées au préalable.**

Adopté

No-071-07-05-24

Adoption des comptes.

Il est proposé par Cindy Demers, appuyée par Nathalie Gaudette et résolu que le conseil municipal accepte les dépenses suivantes pour le mois d'avril: 34,310.95\$ pour les comptes payés ainsi que 9,562.59\$ pour les salaires.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-072-07-05-24

Politique de protection des renseignements personnels.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Authier (ci-après la « Municipalité ») est un organisme public assujetti à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ c. A -2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès ») ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle collecte et traite dans le cadre de ses activités dans le respect des lois et règlements applicables ;

CONSIDÉRANT qu'en 2022, la Municipalité employait, en moyenne, 50 salariés ou moins, et qu'elle n'est donc pas assujettie à l'obligation de constituer un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément au *Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* ;

CONSIDÉRANT QUE pour s'acquitter des obligations prévues à la *Loi sur l'accès*, est instituée la présente politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Cindy Demers et résolu que le conseil adopte la Politique de protection des renseignements personnels tel que décrit dans la Politique.

Ladite Politique fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit. Celle-ci est déposée dans les archives de la municipalité.

MRC – Autorisation d'encherir pour une acquisition possible relative à la vente pour taxes municipales ou scolaires.

La municipalité n'a pas d'intérêt à acquérir les immeubles qui sont en vente pour non-paiement de taxes cette année.

MRC – Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 4 – Demande de prolongation.

No-073-07-05-24

Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Demande de prolongation

ATTENDU QUE le 11 mai 2021, la Municipalité d’Authier a signé, conjointement avec la MRC d’Abitibi-Ouest et les Municipalités de Normétal et de Taschereau, l’Entente de vitalisation de la Municipalité régionale de comté d’Abitibi-Ouest, dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, axes Soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QU’ une demande a été adressée au gouvernement du Québec afin de pouvoir bénéficier d’un délai supplémentaire pour mettre en œuvre les projets présentés dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation, du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE le 21 mars 2024, la ministre des Affaires municipales a annoncé qu’en réponse à cette demande, des ajustements ont été apportés au volet 4 – Portion Ententes de vitalisation avec les MRC, reportant le délai pour engager les sommes relatives aux projets soutenus dans le cadre de l’entente de vitalisation jusqu’au 31 décembre 2026 et dépenser celles-ci jusqu’au 31 décembre 2027;

ATTENDU QUE pour bénéficier de ces nouveaux délais, le conseil doit formuler une demande à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cindy Demers, appuyée par François Deschênes et unanimement résolu :

- **DE DEMANDER** à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation d’accorder une prolongation à l’Entente de vitalisation de la Municipalité régionale de comté d’Abitibi-Ouest, afin de bénéficier des délais suggérés par la ministre;
- **D’AUTORISER** le maire, Yvon Gagné, à signer tout document à intervenir en vertu de la présente résolution.

Adopté

Avis de rappel aux non-payeurs de taxes.

Madame Rachel Barbe, directrice générale, informe les membres du conseil que des avis de rappel ont été envoyés aux citoyens concernés pour des taxes impayées. En date du 30 avril 2024, un montant total de 25,043\$ (intérêts compris) est à pourvoir.

Municipalité de Laforce – Demande d’appui concernant les négociations avec le conseil de bande Winneway (Longue Pointe First Nation).

Les conseillers ont convenu de remettre ce point à une séance ultérieure.

Fabrique d’Authier – Système d’alarme.

Les conseillères Angèle Auger, Véronique Hince et le conseiller Ghislain Désaulniers se retirent pour ce point étant en conflit d’intérêt.

Suite à une problématique avec le système d’alarme occasionnée par un membre de la Fabrique le 15 avril dernier, la directrice générale fit parvenir une correspondance à cet effet à cet organisme. Une facture au montant de 284.57\$ a été facturée à la municipalité par Alarme La-Sar inc. suite à l’intervention de celle-ci.

No-074-07-05-24

Il est proposé par Cindy Demers, appuyée par Nathalie Gaudette et résolu de faire parvenir la facture au montant de 284.57\$ qui est reliée à cette problématique à la Fabrique d’Authier.

Adopté

Dépôt d’une demande de vitalisation à la MRC.

No-075-07-05-24

Il est proposé Véronique Hince, appuyée par Nathalie Gaudette et résolu d’autoriser la directrice générale à déposer à la MRC d’Abitibi-Ouest, le projet intitulé « Étude de faisabilité – bâtiment multiservices » dans le cadre du programme Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – Volet

local. Madame Barbe est autorisée à signer tous les documents se rattachant à ce projet.

Adopté

Annulation de certaines cartes Visa Desjardins.

La directrice générale fait part aux élus qu'elle désire annuler deux cartes de crédit. Une seule est nécessaire et est attribuée à la directrice générale.

No-076-07-05-24

Il est proposé par Cindy Demers, appuyée par Ghislain Désaulniers et résolu d'autoriser la directrice générale à fermer les cartes de crédit Visa Desjardins qui étaient attribuées à madame Nathalie Ayotte et monsieur Mario Beaupré.

Adopté

Changement de signataire pour AccèsD Affaires Desjardins.

No-077-07-05-24

Il est proposé par François Deschênes, appuyé par Cindy Demers et résolu de procéder au changement de nom concernant le signataire substitut de la directrice générale. En date du 7 mai, les signataires sont :

Rachel Barbe, Élise Gagnon (substitut)
Yvon Gagné, Ghislain Désaulniers (substitut)

Procéder également aux changements nécessaires pour que madame Gagnon accède aux comptes bancaires de la municipalité (AccèsD) dans le cadre de son travail.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

Sûreté du Québec – Poste de la MRC d'Abitibi-Ouest - Moyens de sensibilisation.

Le poste de la MRC d'Abitibi-Ouest a fait parvenir une correspondance aux élus relative aux moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ suite à l'échéance du contrat de travail des policiers. Il est mentionné que la Sûreté du Québec s'assure d'offrir les mêmes services qu'à l'habitude bien que l'activité de parrainage avec les municipalités soit en suspens pour le moment.

Sécurité civile – Changements à apporter dans le Plan de sécurité civile.

No-078-07-05-24

ATTENDU QUE suite au départ de madame Nathalie Ayotte comme secrétaire adjointe pour la municipalité d'Authier, il est nécessaire de procéder à des changements dans le Plan de sécurité civile pour deux postes qu'occupait madame Ayotte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Angèle Auger, appuyée par Véronique Hince et unanimement résolu :

QUE l'organisation municipale en sécurité civile soit modifiée;

QUE la nouvelle responsable dans les postes « Coordinatrice substitut » et « Administration substitut » dans le Plan de sécurité civile est madame Élise Gagnon et ce, en date du 7 mai 2024.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

MTQ – Données d'inspection pour le pont P-00170.

Une correspondance du MTQ relative aux données d'inspection sur le pont P-00170 a été reçue. Celle-ci indique les défauts constatés suite à une inspection générale et qui doivent être corrigés.

Proulx & Genesse Inc. – Facture pour travaux dans les chemins Royal et des Sables.

Le conseiller Ghislain Désaulniers ne prend pas part à la discussion.

Suite aux averses abondantes d'avril dernier, des dégâts ont été constatés dans certains chemins nécessitant des travaux immédiats afin de rendre les chemins praticables pour les utilisateurs de la route. Ces dépenses « inattendues » sont remboursables par le ministère de la Sécurité publique.

No-079-07-05-24

ATTENDU QUE des averses abondantes et anormales ont rendu certains chemins non praticables et ont dû être réparés afin de permettre la circulation aux utilisateurs de la route;

ATTENDU QUE ces travaux n'étaient pas prévus au budget;

ATTENDU QUE les factures reliées aux travaux, avec preuve à l'appui, sont remboursées par le ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés par la compagnie Proulx & Genesse Inc., et le montant total des trois factures s'élève à 10,386.84\$ (taxes comprises).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par François Deschênes et résolu de payer les trois factures totalisant 10,386.84\$ à Proulx & Genesse Inc., et de procéder à la demande de remboursement auprès du ministère de la Sécurité publique.

Adopté

Dépôt d'une correspondance MTQ – Programme d'aide aux passages à niveau municipaux.

Une correspondance reçue du MTQ relative à une aide financière de 3838\$ accordée à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide aux passages à niveau municipaux.

HYGIÈNE DU MILIEU

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon – Adoption des états financiers 2023.

No-080-07-05-24

Il est proposé par Angèle Auger, appuyée par Nathalie Gaudette et résolu d'adopter le rapport financier 2023 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon effectué par Daniel Tétreault CPA inc.

Adopté

LOISIRS ET TOURISME

Rien dans ce volet.

URBANISME

MAMH – Schéma d'aménagement et de développement révisé – Échéance accordée.

Suite à la demande faite au MAMH concernant un prolongement pour adopter les règlements de concordance nécessaires concernant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest, une nouvelle échéance a été accordée et fixée au 30 avril 2025.

CPTAQ – Décision rendue / MTQ concernant les travaux d'amélioration de la route.

Une décision a été rendue dans le cadre de travaux visant la reconstruction de ponceaux et l'élargissement du dans le chemin Principal vers Authier-Nord. La commission autorise les travaux tels que demandée par le MTQ à la CPTAQ.

PAROLE AU MAIRE

Les points discutés lors de la séance des maires sont les suivants :

- Adoption du document Planification stratégique 2024-2029;
- Mise à jour dans le Plan de sécurité civile;
- Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 4 -Demande de prolongation (Rés. No-073-07-05-24);
- Feux de forêt – Formations à venir se rapportant aux interventions à faire;
- Dépôt de projets structurant par des municipalités;
- Maire de Gallichan – Problématique entourant l'entraide.
- Inventaire des sentiers et infrastructures existants;
- Évènement spécial entourant le mois de l'arbre et des forêts (mai).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

VARIA

Une correspondance du MAMH invitant les élus à une rencontre portant sur les préoccupations des élus quant aux défis entourant les fonctions d'élues et d'élus ainsi que le personnel municipal concernant les interactions entre les différents acteurs, incluant la population. Cette rencontre aura lieu le 18 juin prochain à 18h30. L'endroit est à déterminer et les personnes intéressées doivent s'inscrire.

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

Comité Jeunesse	:	Rien
O.M.H.	:	Rencontre jeudi le 9 mai prochain.
Comité Bellefeuille	:	Rien
Régie des déchets	:	François Deschênes est le nouveau président; États financiers 2023.
Musée École du Rang 2	:	Rien
Âge d'Or	:	Rien
Régie des incendies	:	Rien
Loisirs	:	Rien
Fabrique	:	Rien
MADA & PFM	:	Rien
Centre plein-air	:	Rien
Vitalisation	:	Rien

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No-081-07-05-24

Clôture de la séance.

Tous les points ayant été abordés, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Nathalie Gaudette de lever la séance. Monsieur Yvon Gagné, maire, décrète la levée de la séance à 21h14.

Yvon Gagné, maire

Rachel Barbe, greffière-trésorière